RÈGLEMENT

Règlement intérieur

Règles applicables aux élèves de ML SCHOOL

Établissement	ML SCHOOL – 10 rue des 2 Communes, 91480 Quincy-sous-Sénart
Applicable à	Tous les élèves inscrits aux formations préparatoires au permis de conduire

Article 1 – Objet

Le présent règlement intérieur définit les règles applicables aux élèves inscrits chez ML SCHOOL dans le cadre des formations préparatoires au permis de conduire. Il s'applique à l'ensemble des élèves durant leur présence dans les locaux ainsi que pendant les leçons de conduite.

Article 2 – Horaires

Les cours théoriques et pratiques sont dispensés selon les horaires affichés. Les élèves doivent respecter les horaires. Tout retard peut entraîner une réduction du temps de formation.

Article 3 – Respect

Chaque élève s'engage à respecter le personnel, les enseignants, les autres élèves et le matériel. Tout comportement violent, injurieux ou discriminatoire pourra entraîner une exclusion.

Article 4 – Assiduité

Les absences doivent être signalées dès que possible. Les annulations de leçons doivent respecter les conditions prévues au contrat.

Article 5 – Téléphone

Les téléphones doivent être en mode silencieux durant les cours théoriques.

Article 6 – Sécurité

Il est interdit de se présenter sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants. L'enseignant peut refuser la leçon si la sécurité n'est pas garantie.

Article 7 – Véhicules

Les véhicules doivent être utilisés avec soin. Toute dégradation volontaire pourra être facturée.

Article 8 – Confidentialité

Les données personnelles sont traitées conformément à la réglementation en vigueur. La politique de confidentialité est disponible sur mlschool.fr.

Article 9 – Réclamations

Les réclamations peuvent être formulées à l'accueil, par courrier ou par e-mail. Elles sont traitées selon la procédure de réclamation de ML SCHOOL, disponible sur le site mlschool.fr et sur demande.

Article 10 – Discipline

Le non-respect du présent règlement peut entraîner un avertissement, une suspension ou une exclusion.

Article 11 – Application

Le présent règlement est remis à chaque élève lors de son inscription. Sa signature vaut acceptation.

La présidente, Imane Rahmani.